

Approvisionnements d'énergie—Loi

et du Québec en particulier, dans ce domaine. Il y aura des négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces, comme il se doit. J'espère que toutes les avenues seront explorées afin d'assurer que l'approvisionnement des provinces de l'Est soit fait tout en permettant l'expansion des industries sur leur territoire.

Je crois qu'il serait sage, monsieur le président, de considérer deux points en particulier. C'est que, pour assurer la sécurité, nous devons construire un pipe-line qui transportera le pétrole de l'Ouest. Et il serait préférable, si la chose est possible, que ce pipe-line soit construit totalement en territoire canadien, et qu'il soit réversible. Voici pourquoi: Nous vivons actuellement une crise, il y a une tension, il y a une guerre, il y a des pourparlers au Moyen-Orient. Des découvertes se font dans le monde, on découvre de nouvelles sources de pétrole. On vient tout juste d'en annoncer une très importante au nord de l'Angleterre.

Il est bien sûr que les Arabes seront intéressés demain à prendre part au marché du pétrole, et vendre son produit le plus cher possible, il va de soi, mais encore là, ils devront faire face à une concurrence. Il est probable que les prix se rétabliront à un niveau beaucoup plus normal que le prix actuel et seront probablement plus élevés que ceux que l'on a connus antérieurement. Mais ceci dit, cela nous permettrait à nous les Canadiens, si nous conservons la possibilité d'importer du pétrole étranger, d'économiser nos ressources canadiennes pour les générations futures. Nous n'avons pas le droit, même si nous devons assurer une sécurité d'approvisionnement à tous les Canadiens d'Halifax à Vancouver, de sacrifier en même temps les intérêts des générations futures.

S'il est possible et économiquement justifiable d'établir une politique canadienne d'énergie, du pétrole en particulier, qui prévoira d'assurer un marché canadien capable de supporter le développement efficace de l'industrie du pétrole canadien et des sables de l'Athabaska, nous devons en même temps considérer la possibilité sérieuse de garder ouvert notre marché canadien au pétrole brut importé, de façon à ce que d'une part nous puissions bénéficier de cette situation, si les prix sont plus bas, et, d'autre part, économiser les ressources canadiennes dont nous disposons.

C'est l'attitude qu'à titre d'hommes et de politiques responsables, nous devons prendre. Nous ne devons pas avoir une courte vue et dire: Nous devons nous suffire à partir de notre production à nous, et le plus rapidement possible, et ignorer de ce fait toutes les possibilités qui nous seraient offertes de nous approvisionner à prix raisonnable, avec des garanties raisonnables, à d'autres sources que les sources canadiennes.

C'est pourquoi le projet de loi qui a été déposé, ainsi que le texte que le premier ministre (M. Trudeau) a lu à la Chambre hier, me réjouissent particulièrement. Au fait, dans son exposé, le très honorable premier ministre, comme le rapporte la page 8478 du compte rendu officiel des *Débats*, dit justement, et je cite:

● (1530)

En poursuivant cet objectif, le gouvernement essaiera également de conserver suffisamment de réserves pour continuer à exporter du pétrole vers les États-Unis...

... d'une part...

... et de faire en sorte que le Canada reste un débouché pour les fournisseurs étrangers sur qui il peut compter.

Je crois qu'il faut insister sur cette dernière partie de sa déclaration, ceci pour permettre justement les négociations les plus objectives possible avec les provinces du

[M. Lessard.]

Canada, avec la province de Québec, avec les provinces Maritimes qui ont fait des investissements et qui ont droit, si cela est possible, de continuer à compter sur des approvisionnements qui pourront provenir des pays arabes, du Venezuela ou de toute autre source extérieure au Canada au cours des prochaines années.

Je voudrais traiter davantage du problème en général, mais il est un détail du bill qui me touche tout particulièrement et qui touche évidemment la population du Québec. Nous sommes, au Québec, autosuffisants en ce qui a trait à l'énergie électrique. Nous sommes plus qu'auto-suffisants, nous en faisons l'exportation, et depuis de très nombreuses années, le circuit hydro-électrique du Québec a été relié à celui de la province voisine d'Ontario, et c'est par milliards de kilowatts que nous livrons chaque année de l'électricité à cette province. Ce même réseau est relié au réseau nord-est américain. Ainsi, il existe une espèce d'entente et d'échange entre les réseaux de ces trois parties de notre continent. Le Québec a toujours été une source importante d'énergie hydro-électrique et nous avons su évidemment, dans la mesure du possible, la mettre à la disposition de notre pays voisin, les États-Unis, et de notre province sœur, l'Ontario. Il est bien sûr que nous continuerons à le faire dans la mesure du possible. Le Québec a encore un potentiel hydro-électrique à développer; le Québec le fait actuellement et se prépare à le faire davantage. En tant que Canadiens, nous avons ensemble grand intérêt à encourager la province de Québec à faire ces développements, puisque dans l'ensemble, nous y gagnons tous.

Mais la mise en garde que je voudrais faire, et elle vaut pour toutes les provinces également, c'est celle-ci: le gouvernement fédéral ne doit pas profiter indûment d'une situation pour s'arroger des droits dont il n'a surtout pas besoin. Que cela s'applique autant à l'Alberta et au Québec. Je suis heureux que le bill contienne des limitations, et surtout cette limitation d'une année, parce que je ne l'accepterais pas, moi, en tant que Québécois. Plusieurs de mes collègues sont dans la même position que moi. En tant que députés représentant diverses parties du Canada, nous sommes tous dans cette position. Alors, nous ne voudrions absolument pas mettre cela sous le contrôle fédéral, à moins d'une entente et d'une répartition totalement nouvelles des pouvoirs et des responsabilités entre les deux niveaux de gouvernement.

Alors, sur cette base-là, je fais cette réserve, et je crois qu'il faut être prudent relativement à ce que nous voulons faire, puisque cela a des conséquences très sérieuses pour les années futures.

Cette réserve étant faite, monsieur le président, je veux dire que le gouvernement du Québec, au cours des dernières semaines, a pu sembler ne pas avoir réellement de politique. On a cru que le Québec n'était pas au courant des problèmes réels qu'il affrontait. Les dirigeants de la province de Québec n'ont peut-être pas voulu faire de grandes déclarations ou trop traumatiser la population face à la situation assez grave dans laquelle on se trouve, mais il n'en reste pas moins, monsieur le président, que si l'on étudie particulièrement les déclarations faites au cours de la dernière semaine, et si, surtout, on discute avec certains hommes politiques du Québec, on se rend compte que ces personnes responsables ont tout de même constitué un dossier très valable sur la situation de l'énergie en général, du problème du Québec en particulier, et des possibilités de la province face au problème.

Des questions fondamentales sont posées par nos amis les députés du Québec. On a établi une politique. Nous